

## **Le nationaliste corse Alain Orsoni remis en liberté après 10 mois de détention provisoire**

(AFP)

MARSEILLE — L'ancien dirigeant nationaliste corse Alain Orsoni, en détention provisoire depuis dix mois dans une affaire de meurtre, a été remis en liberté lundi sur décision du juge d'instruction, a-t-on appris de source proche de l'enquête.

Le juge de la Juridiction interrégionale spécialisée (Jirs) de Marseille Claude Choquet, qui instruit le dossier, a signé une ordonnance de mise en liberté. Le parquet n'a pas fait appel. Il a été placé sous contrôle judiciaire.

La sortie effective de M. Orsoni, 56 ans et président du club de football de l'AC Ajaccio (Ligue 2), de la prison du Pontet (Vaucluse) où il était détenu depuis juin 2009, devait intervenir dans la soirée.

M. Orsoni est soupçonné d'implication dans l'assassinat d'un pompier de 36 ans, Thierry Castola, tué par balles à Bastelicaccia (Corse-du-Sud) le 3 janvier 2009, ce qu'il a toujours nié.

"Mon frère vient de me téléphoner pour me dire qu'il m'attendait devant la prison", a dit à l'AFP le frère d'Alain Orsoni, Stéphane, qui a attendu toute la journée la décision du juge d'instruction à Marseille.

"J'ai senti une pointe de soulagement dans sa voix", a-t-il ajouté.

"Cette remise en liberté qui intervient après dix mois de détention provisoire signifie qu'un non-lieu doit nécessairement être prononcé à son encontre", a déclaré l'avocat de M. Orsoni, Me Antoine Sollacaro, précisant qu'il ignorait les détails du contrôle judiciaire de son client.

Sa remise en liberté survient après maintes demandes toutes refusées jusqu'ici. M. Orsoni avait commencé une grève de la faim le 4 mars en signe de protestation.

Il y avait mis fin vendredi, ayant perdu 12 kilos selon ses proches, à l'issue d'une confrontation dans le bureau du juge avec le frère de la victime, Francis Castola. Les avocats de M. Orsoni avaient alors formulé une nouvelle demande de mise en liberté. Parallèlement, lundi, des policiers ont procédé à des perquisitions dans la maison familiale d'Alain Orsoni à Vero (Corse-du-Sud), dans le cadre de la recherche de son fils Guy, a-t-on appris dans son entourage et de source proche de l'enquête.

L'affaire s'inscrit dans une série de règlements de comptes qui décime le milieu du banditisme insulaire depuis quatre ans. La Jirs de Marseille est saisie d'une trentaine de dossiers.